

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE LAWRENCEVILLE**

AVIS PUBLIC DE L'ASSEMBLÉE DE CONSULTATION

Est donné aux personnes et organismes intéressés par le projet de règlement numéro 2025-363 relatif à l'entretien et l'occupation des immeubles ;

Que lors de la séance tenue le 18 août dernier, un avis de motion a été donné relativement au projet de règlement « Règlement numéro 2025-363 relatif à l'entretien et l'occupation des immeubles ».

Que lors de la séance tenue le 18 août dernier, le conseil de la municipalité a adopté, par résolution, le premier projet de « Règlement numéro 2025-363 relatif à l'entretien et l'occupation des immeubles ».

*Que pour modifier un tel règlement, la municipalité doit suivre les procédures prévues aux dispositions des articles 123 et suivants de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;*

Qu'une assemblée publique de consultation aura lieu le lundi 08 septembre 2025 à 19h00, à l'usine, située au 2095, rue Dandenault à Lawrenceville sur le projet de règlement. Au cours de cette assemblée publique, le maire (ou un autre membre du conseil désigné par celui-ci) expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet;

Que le projet de règlement vise à :

Assurer un contrôle des situations de vétusté et/ou de délabrement des immeubles situés sur son territoire et forcer un propriétaire d'immeuble à entretenir sa propriété;

Que le projet de règlement peut être consulté par toute personne intéressée aux heures régulières de bureau, à l'édifice municipal situé au 2100, rue Dandenault à Lawrenceville.

DONNÉ À LAWRENCEVILLE, CE 2 IÈME JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE 2025

Ann-Renée Coulombe
Directrice générale, greffière-trésorière